

Contours et détours du politique en égypte : Les élections législatives de 1995

Présentation

Les 29 novembre et 6 décembre 1995, les Egyptiens étaient invités à élire leurs représentants à l'Assemblée du peuple¹. Les préliminaires de la campagne comme les discours des dirigeants égyptiens pouvaient faire croire tant aux partis de l'opposition qu'aux observateurs étrangers que ce scrutin disposerait des garanties requises. Autrement dit, qu'il se déroulerait sans entraves avec la participation libre des citoyens égyptiens. Les campagnes comme les *résultats* ont quelque peu altéré l'image démocratique du scrutin qu'aurait souhaité promouvoir une grande partie de l'élite politique, le président de la République étant le premier à s'en porter garant. La fraude et la violence des campagnes électorales sont les seuls événements à avoir retenu l'attention des médias étrangers². En outre, la majorité écrasante obtenue par le parti au pouvoir, le Parti national démocrate (PND), avec 94% des sièges, n'a fait que renforcer le monopole et le contrôle exercés par celui-ci sur la scène politique. Du pluralisme politique, institué depuis 1976, et tant invoqué pour distinguer l'Égypte des autres pays de la région, il ne reste qu'une déclaration d'intention, donnat à l'observateur l'image d'un multipartisme formel sans effet tangible.

¹ L'Égypte possède une histoire ancienne de la représentation parlementaire, la première chambre représentative ayant été instaurée en 1866

² Les élections de 1995 ont été particulièrement violentes, faisant 51 morts et 878 blessés, selon le Centre daide juridique aux droits de l'homme. Par ailleurs, après jugement rendu par la Cour de Cassation, 188 parlementaires devraient être destitués de leur mandat, principalement pour raison de fraude électorale. Jusqu'à présent, l'Assemblée du Peuple, seule instance en mesure d'appliquer la décision, n'a pris aucune mesure à leur égard.

Le jeu politique à « l'égyptienne » a ceci de paradoxal qu'il admet la pluralité mais exclut toute possibilité d'une véritable alternance. Ce paradoxe est minutieusement décrypté dans la première partie de cet ouvrage par M. Paradelle, qui, au travers des textes de loi régissant l'espace électoral, en donne une lecture pour le moins surprenante : on ne peut nier qu'il existe en Egypte des règles de pluralisme et les conditions minimales de leur application, les textes sont là pour le confirmer. Néanmoins, le jeu politique consiste, semble-t-il dans la pratique, à contourner au mieux l'arsenal juridique établi et à en exploiter les faiblesses, voire les contradictions. Les candidats comme les représentants du pouvoir n'en ignorent pas pour autant les règles formelles, et le « paradoxe du paradoxe » résiderait dans la nécessité éprouvée de s'y référer constamment, dans un souci de légitimation de dernière instance.

Doit-on conclure au verrouillage total du système politique égyptien, à l'échec du processus de démocratisation tant souhaité par les bailleurs de fonds internationaux ? Pourtant, les sondages conduits par Nader Fergany un an avant le scrutin laissaient penser qu'une opposition forte, appuyée par un vote de contestation, aurait pu émerger au sein de l'Assemblée du Peuple. L'issue du scrutin s'est traduite à l'inverse par la quasi-absence des partis d'opposition et une victoire incontestable du parti au pouvoir. Doit-on pour autant classer l'Egypte au rang des « démocraties sans démocrates »³ ?

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage n'ont pas pour objectif de répondre à cette question. La démocratisation est un objet laissé aux analystes férus de prospective politique. En ce cas, quel intérêt peut-on avoir à observer une campagne électorale dont les résultats étaient connus et admis à l'avance ? Et, si l'on admet que les dernières élections législatives n'ont guère modifié le paysage politique égyptien, qu'elles ont largement conforté les membres du parti au pouvoir comme gestionnaire politique exclusif, pourquoi alors déploierait-on tant d'efforts et d'énergie à rendre compte de ces observations ? Tout simplement parce qu'elles laissent entrevoir une

³ SALAME, Ghassan (dir.), *Démocraties sans démocrates. Politique d'ouverture dans le monde arabe et islamique*. Fayard, Paris, 1993.

réalité beaucoup plus complexe. Les événements qui ont marqué la campagne électorale, tant à l'échelle nationale que locale, suggèrent une analyse prudente, qu'on ne saurait réduire simplement aux pratiques de fraude, ou qu'on ne saurait poser uniquement en termes de (non) démocratisation ou de (non) libéralisation politique.

Observer et analyser des pratiques électorales, inscrites dans un contexte précis et délimité, tel est l'objectif que se sont fixé les chercheurs qui ont participé à cet ouvrage⁴. Les élections par définition mettent en scène le/la politique et ses principaux acteurs ; et le fait électoral laisse entrevoir sur un temps donné les correspondances établies entre l'individu, l'institution politique et ses représentants, autrement dit entre l'électeur, l'appareil d'Etat et les organisations partisans. Les études rassemblées dans la seconde partie ont pour tâche de retrouver l'éventail de ces correspondances, d'évaluer en quelque sorte les distances établies entre l'Etat et ses institutions, et les groupes politiques censés mobiliser et représenter les différentes composantes de la société égyptienne. Trois partis de l'opposition officielle sont passés en revue, et les conclusions des auteurs suscitent de nombreuses questions, non pas tant sur les possibilités d'alternance de pouvoir, que sur l'incapacité des partis à produire des mobilisations politiques ancrées socialement et localisées sur le terrain. Les analyses de B. Ramsès et E. Kienle offrent une vision dans complaisance des modes de gestion interne des élections législatives par deux partis majeurs, le Tagammu', fer de lance de la gauche égyptienne, et le Wafd, parti libéral historique, promoteur de l'indépendance de l'Egypte sous le mandat britannique. Qu'en est-il par ailleurs des nouveaux partis, apparus ces dernières années sur la scène politique ? L'analyse que donne A. Boutet des candidats écologistes et du parti des Verts (créé en 1990) n'encourage guère à l'optimisme quant à l'émergence de nouveaux profils d'acteurs politiques.

⁴ Cet ouvrage, que le professeur Mustafa Kamel al-Sayyid a bien voulu préfacer, réunit les travaux conduits dans le cadre du programme du CEDEJ (Centre d'études et de documentation économique et juridique, le Caire, unité de recherche associée au CNRS), lancé en janvier 1995.

L'Etat reste somme toute le pilier central, tant dans les représentations collectives que dans la gestion et la distribution des fonctions politiques ; et la légitimité des candidats trouve son fondement dans les relations que ces derniers entretiennent avec lui. L'une des qualités du candidat tient en partie à sa capacité à dispenser des services au sein de sa circonscription, et **pour ce faire**, à mobiliser ses réseaux personnels au sein de l'appareil d'Etat. Ainsi, les travaux consacrés aux organisations politiques soulignent l'ambivalence des relations entre les candidats de l'opposition et le parti au pouvoir. Dès lors, les stratégies d'alliance électorale à première vue peu "naturelles" deviennent lisibles. Comment peut-on comprendre que le leader du *Tagammu'* se soit allié au principal candidat du P.N.D., ou qu'un candidat islamiste ait été élu en partie grâce aux accords passés avec un candidat-ministre ? D. Monciaud et E. Longuenesse proposent des éléments de réponse, documents et matériaux à l'appui.

Il serait pourtant trop aisé de conclure que le parti au pouvoir serait seul détenteur des règles du jeu politique, ou plus exactement, que les avantages comparatifs tirés des relations de proximité avec l'appareil d'Etat soient directement convertibles en sa faveur. D. el-Khawaga analyse les stratégies électorales du P.N.D., et souligne que le score réalisé par le P.N.D. ne révèle rien des dynamiques réelles qui ont opéré dans l'espace électoral égyptien, ni de la pluralité et des contradictions internes du parti. Le pouvoir central s'est vu largement débordé, au sein même de ses instances partisans régionales et des administrations publiques chargées de gérer le scrutin, et la victoire (contestée) du P.N.D. suggère paradoxalement la fragilité croissante des relations entre le pouvoir et ses relais dans la société. Cette fragilité relèverait d'un éclatement des "centralités" politiques associées au pouvoir, reposant sur des formes d'arbitrages multiples pour la plupart ancrées dans les localités.

Doit-on voir enfin dans la nébuleuse islamiste la seule alternative possible au pouvoir politique, si tant est qu'elle puisse s'exprimer publiquement et librement ? Nombreux sont les observateurs à le penser, d'autant que l'acharnement du pouvoir à museler les candidats de l'association des Frères musulmans renforce un peu plus l'idée que ceux-ci joueraient le rôle de principaux opposants au régime du président Moubarak. Pourtant les

analyses de E. Longuenesse laissent le lecteur sceptique quant au potentiel de contestation des candidats dits islamistes, dès lors qu'ils pratiquent les mêmes règles de jeu. Le seul député islamiste a été élu, non pas (seulement) parce qu'il proposait "l'islam comme solution"⁵, mais parce qu'il a judicieusement négocié ses alliances, d'une part, et qu'il a su s'allier d'autre part les groupes dominants de la circonscription dans laquelle il se présentait. D'aucuns émettraient l'hypothèse que la mouvance islamiste serait la seule force d'opposition organisée et mobilisatrice. Pourtant, les membres de l'association des Frères musulmans (voir l'analyse de A. Roussillon), pris dans des conflits internes de génération, ne semblent guère s'accorder sur la position à adopter : Accepter ou refuser le passage explicite au politique, soit en accédant à la scène officielle, notamment par la création d'un parti (jusqu'à présent rejetée), soit en se maintenant exclusivement dans les espaces périphériques de la contestation (prise de contrôle des syndicats professionnels, développement des associations à caractère social, etc).

On peut aisément comprendre les enjeux des échéances électorales et leur valeur symbolique dans le cadre de la politique étrangère du gouvernement égyptien, soucieux de promouvoir une image démocratique auprès de ses alliés occidentaux. A l'échelle nationale et locale, la tenue d'élections législatives répond à la nécessité de maintenir, renforcer ou modifier des équilibres en faveur du pouvoir, mais aussi à une stratégie de conciliation d'intérêts dépassant le cadre strict de compétition inter-partisane et de polarisation politico-idéologique. Les antagonismes de la classe politique dans son ensemble ne relèvent pas uniquement de luttes entre parti au pouvoir et partis d'opposition, mais recouvrent aussi (et surtout) des logiques de concurrence et d'alliance liées à l'histoire et à l'organisation des sociétés locales. La troisième partie de l'ouvrage présente les travaux consacrés aux dynamiques locales de la campagne électorale. Les études de cas qui y sont

⁵ Slogan des candidats affiliés aux groupes divers islamistes (association des Frères musulmans, Parti du travail).

rassemblées investissent des terrains et des objets jusqu'alors inexploités, et empruntent aux diverses disciplines des sciences sociales des outils d'analyse et d'enquête qui se placent au croisement de l'anthropologie, de la géographie et de la sociologie. L'accent est placé ici sur le territoire et sur les logiques de représentation qui y sont associées.

Ainsi, G. Abd al-Nasser passe au crible les vingt-cinq circonscriptions du Caire, et dégage une interprétation de la campagne électorale tout à fait novatrice, tant par les méthodes qu'il utilise que par les conclusions qu'il tire de ses analyses : Si l'assemblée n'est pas représentative des forces politiques, elle n'est pas dénuée d'une certaine représentativité, en l'occurrence celle des groupes d'intérêt économique dominants, selon le profil des territoires. Dans un tout autre contexte, A. Abd al-Razaq observe, pour la région de Qéna, située dans le sud de l'Égypte, des logiques de représentation non pas fondée sur l'appartenance politique, ou encore l'allégeance au parti au pouvoir, mais sur le lien "tribal" qui unit les groupes locaux. L'auteur défend l'idée que le politique y est largement dominé par les jeux de solidarité familiale et tribale, lesquels déterminent les modes de désignation des candidats du pouvoir et canalisent les décisions du pouvoir central et du P.N.D. à l'échelle de la circonscription. Cependant, il ne s'agit pas de s'enfermer dans une interprétation "fixiste" posée en terme de tradition, sous prétexte que ces familles puisent leur légitimité dans l'histoire des tribus arabes en Égypte (histoire largement réécrite ou surinterprétée selon les intérêts du moment). Le dernier scrutin électoral révèle des dynamiques complexes, engageant à la prudence, comme le suggère l'étude d'une circonscription de cette même région (S. Gamblin).

On peut dès lors admettre que la représentativité des candidats participe en grande partie de *'asabiyyat* locales, opérant selon des intérêts collectifs ou/et corporatistes, qui prennent forme et font sens au sein de véritables réseaux et en dehors du cadre circonscrit de la compétition politique⁶. C'est en ce sens

⁶ Par *'asabiyyat*, terme emprunté à Ibn Khaldûn, historien arabe du XIV^e siècle et réintroduit dans les sciences sociales contemporaines appliquées au monde arabe, on entend le *lien fondamental de la société humaine*, ou encore *l'esprit de corps* qui soude un groupe social. *Encyclopédie de l'islam*, article *'asabiyya*, p.701-702. Jean Leca parle

que l'analyse du P.N.D. proposée par D. el-Khawaga suggérait précédemment l'idée de démultiplication (ou d'éclatement) des " centralités " associées au pouvoir. Celui-ci doit composer avec les données locales, et sa stratégie de maintien est largement déterminée par sa capacité à convertir en sa faveur les formes de mobilisation opérant au sein d'un groupe social particulier et propres à celui-ci, et à en identifier les représentants " légitimes ". C'est là un paradigme de lecture générale, et non propre à certains territoires, comme le suggère l'ensemble des études réunies dans cette troisième partie.

Le thème des *'asabiyyat* n'est pas nouveau et celles-ci sont souvent proposées comme facteurs explicatifs du politique dans les pays arabes et musulmans. Toutefois, les *'asabiyyat* sont implicitement considérées comme l'entrave première à l'instauration de la démocratie. Les principes démocratiques sont fondés sur le libre choix des individus de désigner les représentants de ses institutions politiques. Les logiques de *'asabiyyat* que l'on se plaît à observer dans le monde arabo-musulman place le groupe au-dessus de l'individu, lequel n'a d'identité qu'en fonction de sa position au sein de celui-là. On imagine aisément la conclusion et la position que sous-tend un tel raisonnement. Toutefois, on ne peut nier l'existence de phénomènes que l'on désigne par *'asabiyyat*, solidarité organique, ou encore clientélisme. Sont-ils pour autant propres au monde arabe ? Les systèmes de *réseaux* et les modalités d'*éligibilité* observés par M. Abélès dans un département français ne semblent guère éloignées des logiques de *'asabiyyat* qui opèrent durant une campagne électorale égyptienne⁷.

Réseaux de solidarité et services seraient les deux caractéristiques majeures du candidat idéal. La première lui confère la représentativité dont il ne peut

d'*esprit des corps particuliers* (in : SALAME, Ghassan. *Démocratie sans démocrates*.Ibid. p.38).

⁷ ABELES, Marc. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*. Paris : Editions Odile Jacob. 1989. L'approche comparative mériterait d'être poussée au-delà des similitudes qu'elle laisse entrevoir dans un premier temps.

faire l'économie pour être élu, la seconde, la légitimité, à savoir la capacité de faire bénéficier son électorat des avantages tirés des relations de proximité entretenues avec l'appareil d'Etat. L'ancrage du candidat dans le terroir assure par ailleurs l'allégeance au pouvoir des groupes sociaux (familiaux, socio-professionnels, etc), et l'obtention d'un siège de député signifie le rapprochement avec les institutions de gestion et d'allocation des ressources, soit, pour les groupes sociaux, la garantie d'obtenir quelques faveurs du centre. La qualité du candidat tiendrait alors à sa capacité à jouer des deux registres, en se déplaçant opportunément entre les sociétés locales et les cercles du pouvoir.

L'interprétation proposée repose sur l'observation de pratiques somme toute courantes de la représentation parlementaire et les liens établis entre individu/démocratie et *'asabiyyat*/non-démocratie tiennent avant tout à un problème d'échelle d'observation et de découpage des objets de la recherche. On s'intéresse rarement aux modalités d'élection d'un représentant parlementaire, celles-ci étant situées en amont du processus électoral et dans les coulisses de la campagne, et la représentation politique est souvent entendue au vu des résultats de scrutin, dans une perspective large et souvent normative d'analyse des systèmes politiques⁸. Dans une compréhension globale, les *'asabiyyat* peuvent apparaître comme un obstacle majeur à la démocratisation, que l'on *juge* finalement au regard des possibilités d'alternance de pouvoir, en ce sens qu'elles sont inévitablement porteuses de consensus, tout au moins en ce qui concerne les grandes lignes de la politique nationale et étrangère du gouvernement. En revanche, elles sont, à l'échelle locale, source de légitimité et de représentativité. Comment peut-on comprendre alors le décalage qui subsiste entre les batailles électorales, révélatrices de la diversité des pratiques, et la composition

⁸ Ce qui pourrait laisser croire que l'on ne peut pas faire une sociologie des élections en Egypte, faute de ne pouvoir réunir de manière exhaustive les résultats de scrutin. G. Abdel Nasser et E. Longuenesse, tout particulièrement, posent les jalons d'une sociologie des élections, permettant de mieux cerner les modalités de la représentation politique en Egypte.

uniforme et consensuelle de l'Assemblée du peuple ? L'explication par la fraude et l'intervention du pouvoir est insatisfaisante et la lecture croisée des études réunies dans cet ouvrage soulignent deux phénomènes observables à différentes échelles⁹ : L'efficacité de logiques de représentation, dissociées de leur expression politique présumée, et une " centralité éclatée " de l'Etat favorisant l'émergence de micro-centralités reproduites à l'échelle des plus petites unités.

Ainsi, le moment électoral articule sur une séquence brève des logiques de " nature " diverse, les unes, que l'on situerait aisément dans l'espace politique¹⁰, les autres, multiples et déclinables, plus difficiles à saisir en raison de l'imprécision des contours de l'espace dans lequel elles s'inscrivent. Les institutions du politique (ou tout au moins identifiées comme telles), Etat, parlement, partis... constituent un ensemble distinct et les logiques de représentation qui opèrent en amont (et à la base) du processus électoral s'annulent à l'annonce des résultats de scrutin, dès lors que le candidat élu prend possession de ses fonctions de député. Comme s'il passait dans un autre monde... en attendant le prochain scrutin. Il ne s'agit pas ici de proposer une hypothèse des deux (ou plusieurs) mondes, selon une opposition facile entre le social et le politique, mais plutôt d'opérer une distinction entre espace publique, dont participeraient les phénomènes observés durant une consultation électorale, et espace politique, dont devrait relever *a priori* une campagne électorale. Il importe autant d'identifier les dynamiques qui travaillent indépendamment ces deux espaces que de retrouver les points de mise en jonction de ces deux espaces et de comprendre ce qui fait qu'un candidat devient député.

La question évoquée précédemment n'est pas pour autant réglée et rebondit sur le paradoxe souligné en introduction : On observe une pluralité de

⁹ C'est justement par l'articulation incessante des échelles d'observation que l'on peut rendre compte de la complexité des phénomènes, et dépasser ainsi les analyses trop souvent réductrices. Les auteurs réunis dans cet ouvrage proposent quelques pistes, soumises à discussion...

¹⁰ que l'on caractérise aisément par les terrains de la compétition inter-partisane, des relations entre pouvoir et partis, des débats politico-idéologiques, etc.

pratiques, une variété de territoires et des logiques de représentation qui y sont associées, mais force est d'admettre l'absence de groupes politiques susceptibles de cristalliser les diversités sociales au sein des institutions formellement représentatives. Les analyses à venir ne consisteront pas tant à s'interroger sur l'existence (ou l'absence) d'une " culture politique " des Egyptiens qu'à tenter de saisir les procédures de passage au politique, c'est-à-dire la conversion de *'asabiyyat* de type " sociologique " en vecteur de mobilisation politique.